

J'attache ma ceinture de sécurité :

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. En cas de contrôle, je suis passible d'une amende de 135€ et en cas d'accident, elle peut me sauver la vie !

Je dis « Bonjour » au conducteur :

Je suis poli et respectueux envers le conducteur qui est responsable du véhicule et de ses passagers pendant le trajet.

Je reste assis sur mon siège :

J'attends l'arrêt complet du bus pour me lever et descendre dans le calme.

Je voyage en règle :

Je valide mon abonnement ou mon titre de transport à chaque montée. Pour être en règle, en cas d'oubli, j'achète un ticket à bord du bus au conducteur.

Je range mes affaires pour garder l'allée centrale dégagée :

Je place tous mes bagages, cartables ou effets personnels dans les porte-bagages situés au-dessus ou en dessous des sièges passagers.

J'écoute ma musique avec des écouteurs :

Je ne gêne pas mes camarades et ne perturbe pas le conducteur pendant le trajet.

Je reste calme pendant le trajet :

Pour éviter toutes sortes d'accidents, je ne change pas de place pendant le trajet, je ne saute pas, je ne crie pas, je ne bouscule pas mes camarades.

Je respecte le matériel du véhicule :

Je suis tenu responsable en cas de dégradation du matériel : vitre, ceinture, siège etc. Des poursuites judiciaires peuvent être retenues contre moi et je peux être exclu du service.

J'attends que le car soit éloigné avant de traverser :

Je suis vigilant aux abords du bus. Je ne traverse jamais devant ou derrière le véhicule car avec les angles morts, je ne suis pas visible du conducteur et des autres automobilistes. Je traverse en sécurité, sur le passage piéton le plus proche.